

La *Direction des services centraux* assure une variété de services généraux de soutien à l'administration centrale du Ministère à Ottawa. Elle élabore en détail les exigences en matière de logement, d'ameublement, et d'équipement à l'Immeuble Lester B. Pearson; elle gère les services de téléphone et de stationnement à l'administration centrale. Elle est également chargée de la rédaction et de la publication de guides, rapports et circulaires nécessaires à la bonne marche du Ministère.

La *Direction des services de bibliothèque* s'occupe d'une bibliothèque principale et d'une succursale à l'administration centrale du Ministère. En plus de mettre à la disposition des agents et autres employés l'information pertinente à l'activité du Ministère, la Direction des services de bibliothèque sert de centre de recherches aux enseignants et aux étudiants des universités ainsi qu'aux chercheurs canadiens et étrangers. En outre, elle participe à la planification et à l'établissement de bibliothèques de référence dans les missions. Elle assure également la gestion de ces bibliothèques, c'est-à-dire qu'elle achète des livres et des documents, participe au choix des méthodes et des systèmes de bibliothéconomie, forme le personnel préposé aux bibliothèques des missions et offre des services de bibliographie et de recherche.

La *Direction des archives* est chargée de la garde et de la gestion des archives à l'administration centrale du Ministère et exerce un contrôle fonctionnel sur le service des archives des missions canadiennes à l'étranger. Elle assure le traitement de la correspondance officielle au moyen d'un système de classification et de renvois uniforme pour l'ensemble du Ministère. Elle détermine les dossiers à conserver et les dossiers inutiles à détruire; elle assure des services de recherche et de référence pour la restitution des renseignements des dossiers inactifs et actifs. Elle offre également aux missions des services de reprographie et de diffusion de la correspondance dont elles peuvent avoir besoin à des fins d'information.

La Direction des archives est également chargée d'assurer les services de courrier et de valise diplomatiques, de messagers et de transport officiel. Elle dispose en outre d'un parc automobile pour le transport du personnel, du courrier et des approvisionnements du Ministère.

La *Direction des télécommunications* est chargée de l'administration et de l'exploitation du réseau canadien de communications diplomatiques qui assure l'envoi et la réception des dépêches par télégraphe, téléscripteur ou télex, et fournit les services du courrier et de la valise diplomatiques entre Ottawa et les missions à l'étranger. Elle voit aussi à l'installation et à l'entretien du service téléphonique